

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-548/SG/FP accordant un congé administratif proportionnel à un commis des S.A.F. du cadre territorial

n° 71-548/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
10 avril 1971

Numéro JO
n° 8 du 26/04/1971

Date du numéro
26 avril 1971

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif proportionnel de quatre mois 28 jours à passer à Pondichéry (Indes), 115, rue Lal Bahdur, est accordé à M. Joseph Tamby, commis des S.A.F. de 1° classe, 3° échelon, du Cadre de l'Administration générale du Territoire Française des Afars et des Issas (indice nouveau 750, groupe III) en service à l'Enregistrement des Domaines et du Timbre (Ministère des Finances). qui aura accompli au 17 mai 1971. 1 an 7 mois 22 jours de séjour ininterrompu dans le Territoire.